



VISITE DES SERRES ROYALES DE LAEKEN

Évaluation des risques liés à l'appui du personnel de COMOPSMED pour les visiteurs à mobilité réduite (08 Mai 2018)

RAPPORT D'ANALYSE DES RISQUES

1. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Quartier - Unité	:	QRE - COMOPSMED
Prénom NOM	:	Bart Demuynck
Grade et qualité	:	Col
N° de téléphone	:	9-6321-16466
Courriel	:	bart.demuynck2@mil.be
Référence de la demande	:	COMOPSMED MITS 18-50030303 du 23/03/2018

2. OBJET ET LOCALISATION

- 2.1 Accompagner et assister les visiteurs à mobilité réduite pendant leur visite aux Serres Royales
- 2.2 Avenue du Parc Royal, 61 - 1020 Laeken

3. LEGISLATION ET DIRECTIVES EN VIGUEUR

- ✓ Loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail
- ✓ Arrêté royal du 12 août 1993 concernant la manutention manuelle de charges (M.B. 29.9.1993)
- ✓ AR du 12 Août 93 concernant l'utilisation des équipements de travail
- ✓ A.R. du 28 mai 2003 relatif à la surveillance de la santé des travailleurs (89/391/CE)
- ✓ A.R. du 4 mai 1999 relatif aux équipements de travail servant au levage de charges (95/63/CE)
- ✓ ACWB-APG-WRKPR-001 : Politique de la Défense en matière de BÊ des travailleurs sur le lieu de travail



VISITE DES SERRES ROYALES DE LAEKEN

Évaluation des risques liés à l'appui du personnel de COMOPSMED pour les visiteurs à mobilité réduite (08 Mai 2018)

4. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

La Composante médicale fournit chaque année du personnel pour accompagner et assister les visiteurs à mobilité réduite pendant leur visite aux Serres Royales. Les obstacles à franchir (escaliers) sont adaptés de façon qu'un levage ne soit pas indispensable pour les franchir (voir photos)



Cette mission est tout à fait comparable au travail des brancardiers et ambulanciers dans un milieu militaire opérationnel ou dans une situation de crise comme le 22 Mars 2016. Ainsi, cette mission est un bon entraînement en accueil, accompagnement et assistance de personnes à mobilité réduite (que ce soient des patients ou des moins valides ou des personnes âgées). En plus, le travail en team de deux à quatre personnes est entraîné et comme le groupe est composé de personnes venant de différentes unités, la cohésion au sein de la composante est renforcée par cette mission. La mission se fera dans le domaine royal et sera donc sécurisée.

5. PERSONNEL IMPLIQUE

- 5.1. 54 militaires de la Composante médicale
- 5.2. 4 personnes de la Croix-Rouge
- 5.3. Agents de sécurité (ANVAS) et agents de la Police Fédérale
- 5.4 +/- 350 PMR



VISITE DES SERRES ROYALES DE LAEKEN

Évaluation des risques liés à l'appui du personnel de COMOPSMED pour les visiteurs à mobilité réduite (08 Mai 2018)

6. RISQUES PRINCIPAUX LIÉS AUX INTERVENTIONS

Buts :

- ✓ Connaître les principaux risques rencontrés lors de l'assistance aux personnes à mobilité réduite (PMR) et/ou âgées.
- ✓ Intervenir en toute sécurité

6.1 RISQUES LIÉS AUX MANUTENTIONS MANUELLES

Les manutentions représentent une part importante dans le quotidien des aidants et soignants : que ce soit pour effectuer des soins, accompagner les personnes aidées ou effectuer des activités d'entretien. Les enjeux de ces activités de manutention sont cruciaux à la fois pour les personnes prises en charge et les soignants ou accompagnants.

D'une part la qualité des manutentions a un impact sur la qualité et la sécurité des soins. Au cœur de la réflexion sur les manutentions dans les soins, se trouve la question de la place du soignant en matière de recherche d'autonomie dans le respect du potentiel et de l'habitude de vie des personnes vulnérables (le confort, la sécurité et le bien-être du soignant, du soigné). Par des manutentions adéquates, on peut participer à prévenir et retarder la dépendance des personnes vulnérables et préserver leur potentiel moteur et cérébral.

D'autre part, la maîtrise des manutentions a un rôle considérable dans le bien-être des aidants et soignants. C'est en appliquant les bonnes techniques de manutention et les gestes et postures sécuritaires que les professionnels peuvent prévenir les troubles musculo-squelettiques (TMS). Une prise de conscience des contraintes ergonomiques et une maîtrise des techniques de manutention contribue à l'évolution et l'amélioration des conditions de travail.

6.2 RISQUES LIÉS AUX AMBIANCES THERMIQUES

6.2.1 CHALEUR

L'exposition à la chaleur peut être à l'origine de troubles sérieux chez un individu, tels que des crampes, la déshydratation ou l'épuisement. Le risque le plus grave est le coup de chaleur pouvant aller jusqu'au décès.

En effet, la température corporelle de l'homme doit demeurer constante, quel que soit son environnement thermique. Les mécanismes de régulation permettant ce maintien de la température peuvent être débordés, notamment en période caniculaire.


Les risques principaux sont le coup de chaleur et la déshydratation.

La chaleur peut également agir comme révélateur ou facteur aggravant de pathologies préexistantes, essentiellement cardiorespiratoire, rénale, endocrinienne (diabète...).

Ces troubles seront accentués en présence de ce genre de public.

6.2.2 FROID

Travailler en environnement froid peut être dangereux pour la santé, voire mortel dans certaines circonstances. Les principales pathologies liées à l'exposition directe au froid sont l'hypothermie et

SLPPT 08 	RAPPORT D'ANALYSE DES RISQUES
	VISITE DES SERRES ROYALES DE LAEKEN
	Évaluation des risques liés à l'appui du personnel de COMOPSMED pour les visiteurs à mobilité réduite (08 Mai 2018)

l'engelure. Le travail au froid augmente également le risque de survenue de troubles musculo-squelettiques et peut être à l'origine d'accidents du travail.

6.3 RISQUES LIÉS À LA SÉCURITÉ

Il s'agit des alertes à la bombe, des menaces biologiques ou chimiques, d'intrusion dangereuse et violente, de prise d'otages.

6.4 RISQUES LIÉS À L'INTERVENTION MÉDICALE

La Loi du 8 juillet 1964 a pour objectif l'organisation de l'aide médicale urgente. Elle confère à l'Etat l'obligation d'organiser l'aide médicale urgente aux personnes se trouvant sur la voie publique ou dans un lieu public et dont l'état nécessitait des soins urgents. Ce champ d'application a ensuite été étendu aux interventions urgentes, indépendamment du lieu où se trouve le patient.

La Loi ne donne pas de définition de la notion « d'urgence » mais définit l'aide médicale urgente de la manière suivante : « Il faut entendre par aide médicale urgente, la dispensation immédiate de secours appropriés à toutes personnes dont l'état de santé par suite d'un accident ou d'une maladie soudaine ou de la complication soudaine d'une maladie requiert une intervention urgente après un appel au système d'appel unifié par lequel sont assurés les secours, le transport et l'accueil dans un service hospitalier adéquat. »

L'aide médicale urgente s'articule donc autour de trois missions primordiales :

- La dispensation immédiate de secours appropriés ;
- Le transport dans un service hospitalier adéquat ;
- L'accueil dans ce service hospitalier adéquat.

Pour ce faire, la Loi confère trois pouvoirs de réquisition au préposé du système d'appel unifié :

- Réquisition d'un médecin (au sens large du terme et par extension d'un SMUR) ;
- Réquisition d'un service d'ambulance ;
- Réquisition de la personne responsable des admissions dans un hôpital pour l'accueil des personnes.

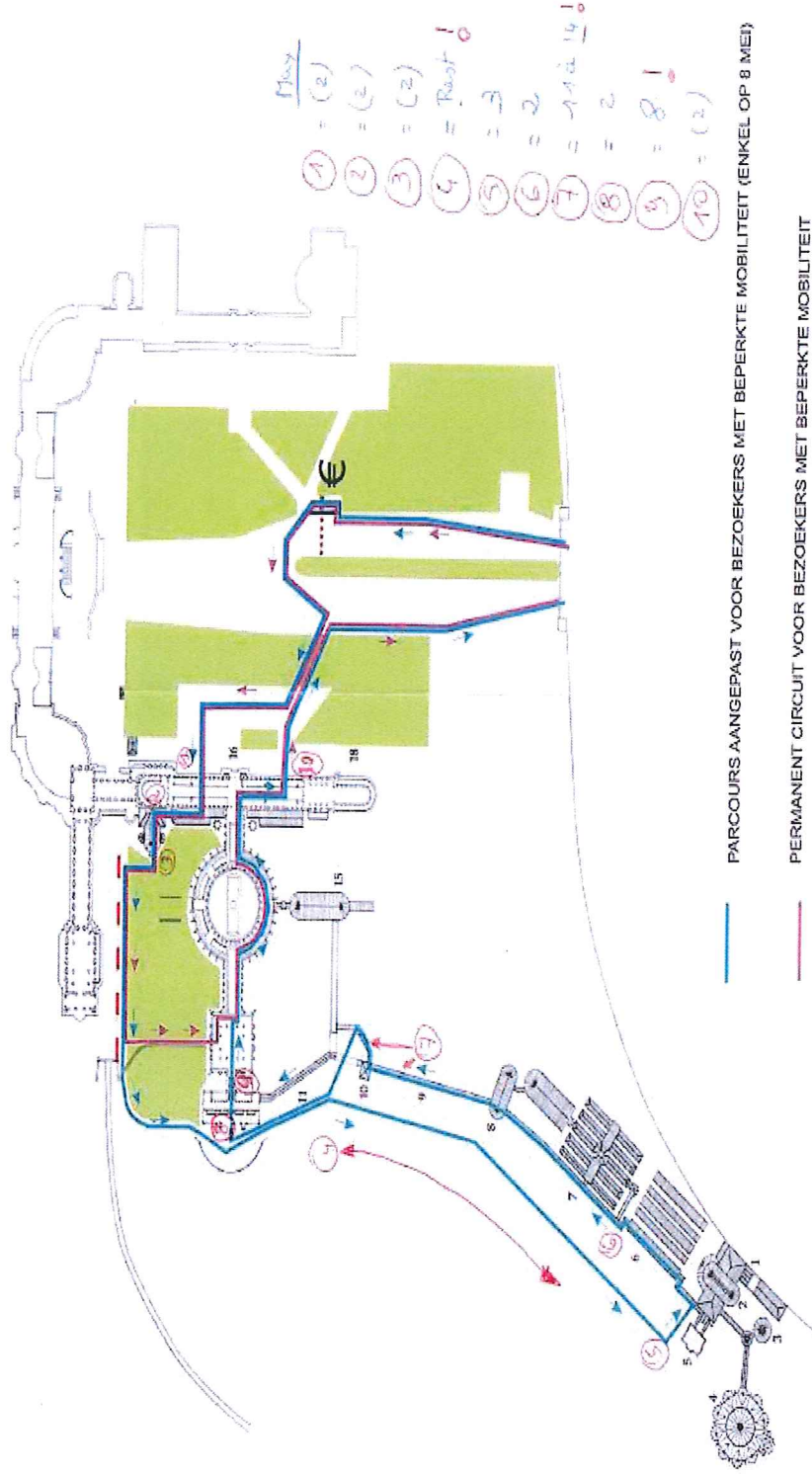


VISITE DES SERRES ROYALES DE LAEKEN

Évaluation des risques liés à l'appui du personnel de COMOPSMED pour les visiteurs à mobilité réduite (08 Mai 2018)

7. PLAN DU PARCOURS

Voici les 10 zones où est présent le personnel de la Composante Médicale (ainsi que le nombre de personnes par zones) :





VISITE DES SERRES ROYALES DE LAEKEN

Évaluation des risques liés à l'appui du personnel de COMOPSMED pour les visiteurs à mobilité réduite (08 Mai 2018)

8. ANALYSE ET EVALUATION DES RISQUES DE MANUTENTION MANUELLE (Méthode Kinney ¹ sur base de la FIFARIM ²)		
Zones	Activité et Risque	Prévention et protection
<p>Zones 1-2-3-5-6-8-10 (2 militaires par zone)</p>  	<p>Rampes d'accès pour chaises roulantes</p> <p>P x E x G = R (Probabilité x Fréquence d'exposition x Gravité = Risque)</p> <p>3 x 6 x 1 = 18 : Risque <u>très limité</u></p>	<p>Les risques de chute et d'effort de « tirer-pousser » sont relativement faibles vu le poids et le dénivelé des rampes (Point 17 de la FIFARIM).</p> <p>Toutefois, l'environnement physique peut être contraignant en cas de fortes chaleurs, il est donc recommandé de s'hydrater régulièrement. (Point 22 de la FIFARIM).</p> <p>Le Palais Royal a mis des fontaines à eau à cet effet et une équipe de la Croix-Rouge est présente en cas de malaise.</p>  

¹ Voir Grille d'évaluation simplifiée en annexe.

² Fiche d'identification des Facteurs de Risques liés à la Manutention.


SLPPT 08



RAPPORT D'ANALYSE DES RISQUES

VISITE DES SERRES ROYALES DE LAEKEN


Évaluation des risques liés à l'appui du personnel de COMOPSMED pour les visiteurs à mobilité réduite (08 Mai 2018)

Zone	Risque	Prévention ou protection
<p>Zone 4 (17 militaires)</p> 	<p>Pente avec un dénivelé relativement faible (150m) à effectuer dans le gravier.</p> <p>P x E x G = R (Probabilité x Fréquence d'exposition x Gravité = Risque)</p> <p>3 x 3 x 1 = 9 : Risque <u>très limité</u></p>	<p>La plupart des personnes à mobilité réduite étant accompagnées, cette action est réalisée occasionnellement par les militaires sur place.</p> <p>De plus, le nombre suffisant de militaires sur place permet une rotation correcte permettant des temps de repos à l'ombre afin de s'hydrater régulièrement.</p>



VISITE DES SERRES ROYALES DE LAEKEN

Évaluation des risques liés à l'appui du personnel de COMOPSMED pour les visiteurs à mobilité réduite (08 Mai 2018)

Zones	Risque	Prévention ou protection
<p data-bbox="643 1574 722 1798">Zone 7 et 9 (14 et 8 militaires)</p> 	<p data-bbox="595 835 699 1245">Pousser/tirer les chaises roulantes grâce à un dispositif (voir photos) installé spécifiquement ce jour-là.</p> <p data-bbox="719 913 815 1245">Pente avec un dénivelé relativement sur une petite distance</p> <p data-bbox="890 1093 916 1245">P x E x G = R</p> <p data-bbox="940 824 987 1245">(Probabilité x Fréquence d'exposition x Gravité = Risque)</p> <p data-bbox="1062 887 1088 1245">3 x 6 x 3 = 54: Risque possible.</p> <p data-bbox="1114 831 1177 1245"><u>La situation requiert une attention particulière</u></p>	<p data-bbox="528 483 553 790">Prévention ou protection</p> <p data-bbox="600 241 663 790">Ce sont les deux postes nécessitant l'effort de manutention le plus important.</p> <p data-bbox="738 174 874 790">Grâce aux rampes installées temporairement ce jour-là, les manutentions consistent uniquement en poussées et tractions de chaises roulantes. Il n'y a donc pas de lever de charges.</p> <p data-bbox="951 192 1046 790">De plus, le nombre suffisant de militaires sur place permet une rotation correcte permettant des temps de repos afin de s'hydrater régulièrement.</p> <p data-bbox="1126 181 1190 790">Les militaires les plus jeunes et les plus costauds du détachement sont en charge de ces 2 postes.</p>



VISITE DES SERRES ROYALES DE LAEKEN

Évaluation des risques liés à l'appui du personnel de COMOPSMED pour les visiteurs à mobilité réduite (08 Mai 2018)

9. CONCLUSIONS

9.1 Deux zones ont un taux de risque plus élevé étant donné le dénivelé et la longueur de la pente (zones 7 et 9). Néanmoins, avec du personnel en suffisance et en bonne forme physique, celui-ci est acceptable mais requiert une attention particulière de la part du personnel sur place.

=> Point 17 de la FIFARIM.

9.2 Le facteur thermique est quant à lui davantage problématique en cas de fortes chaleurs, aussi bien pour le personnel militaire que les personnes à mobilité réduite. Le Palais Royal a mis des fontaines à eau à disposition sur l'ensemble du parcours.

=> Point 22 de la FIFARIM.

9.3 Un système d'alerte en cas d'incident ou de malaise a également été instauré à chacun des 10 postes. En cas de problème, un agent de sécurité d'ANVAS ou un agent de de la Police Fédérale contacte directement l'équipe de la Croix-Rouge qui est sur place.

9.4 En outre, il serait intéressant de privilégier une journée exclusive pour les personnes à mobilité réduite afin de diminuer le temps d'attente et ainsi ne pas faire subir de fortes chaleurs aux visiteurs.



VISITE DES SERRES ROYALES DE LAEKEN


Évaluation des risques liés à l'appui du personnel de COMOPSMED pour les visiteurs à mobilité réduite (08 Mai 2018)


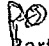

Grille simplifiée d'évaluation – eenvoudig evaluatierooster

Probabilité - waarschijnlijkheid	P/W
Virtuellement possible Virtueel mogelijk	0,1
Pratiquement impossible Praktisch onmogelijk	0,2
Concevable mais improbable Beschouwbaar maar zeer onwaarschijnlijk	0,5
Possible mais seulement à la limite Alleen mogelijk op lange termijn	1
Inhabituel mais possible Ongewoon maar mogelijk	3
Peut se produire Goed mogelijk	6
Pouvant être attendu Kan verwacht worden, bijna zeker	10
Gravité - ernst	G/E
Cas limite (accident mineur ne nécessitant que des premiers soins) Betekenisvol (eerste hulp kan nodig zijn)	1
Important (incapacité de travail temporaire) Belangrijk (werkongeschiktheid)	3
Grave (lésions) Aanzienlijk (ernstige verwonding)	7
Très grave (lésions graves irréversibles voire mortelles) Zeer ernstig (zware verwonding of dood)	15
Désastre (plusieurs cas mortels) Ramp (verschillende doden)	40
Catastrophe (nombreux mortels) Catastrofaal (vele doden)	100

Fréquence d'exposition - blootstellingsfrequentie	E/B
Uitzonderlijk tijdens de activiteit Exceptionnelle lors de l'activité	0,5
Enkele malen (tijdsduur enkele seconden) tijdens de duur van de activiteit Quelques fois (durée de temps : quelques secondes) lors de la durée des activités	1
Enkele malen (tijdsduur enkele minuten) tijdens de duur van de activiteit Quelques fois (durée de temps : quelques minutes) lors de la durée de l'activité	2
Occasioneel (herhaaldelijk repetitieve handelingen van enkele minuten) tijdens de activiteit Occasionnelle (actions répétitives de quelques minutes lors de l'activité)	3
½ van de tijdsduur van de activiteit ½ de la durée de l'activité	6
Voortdurend tijdens de activiteit Continuement lors de l'activité	10

Situation à risque - risicosituatie	R
Risque très limité	< 20
Risque possible – La situation requiert une attention particulière	20 à 70
Risque important – Une action corrective est nécessaire	70 à 160
Risque élevé – Une action corrective immédiate est requise	160 à 320
Risque très élevé - L'arrêt de l'activité est à envisager	> 320

SLPPT 08 	RAPPORT D'ANALYSE DES RISQUES
	VISITE DES SERRES ROYALES DE LAEKEN
	Évaluation des risques liés à l'appui du personnel de COMOPSMED pour les visiteurs à mobilité réduite (08 Mai 2018)

<p style="text-align: center;">Le Conseiller en prévention</p> <p>Fait à : EVERE Le : 09/05/2018 Prénom NOM: Jean-Michel SCIEUR Grade : Adjudant-Chef Signature:</p>	<p style="text-align: center;">Le Chef de la SLPPT 08</p> <p>Fait à : EVERE Le: 09/05/2018 Prénom NOM: Samuël CORNU Grade: Cdt d'Avi Signature: </p>
<p style="text-align: center;">Le Chef de Corps</p> <p>Fait à : EVERE Le :  Prénom NOM: Bart DE MUYNCK Grade : Colonel Signature: </p>	<p style="text-align: center;">Le Conseiller en prévention – médecin du travail</p> <p>Fait à : EVERE Le : 09/05/2018 Prénom NOM: Dr Jean GOBDECT Grade : MEDICIN DU TRAVAIL Signature: ARBIDEEN GOBDECT Col AMT EVERE</p>